Le lundi 15 avril 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alain Rochon, nouveau président de l'APF

Alain Rochon a été élu à la présidence de l'Association des paralysés de France (APF) lors du Conseil d'administration de l'association samedi 13 avril 2013. Une élection qui fait suite à la décision de Jean-Marie Barbier de cesser d'assurer la présidence de l'association.
Âgé de 65 ans, Alain Rochon occupait jusqu'à présent les fonctions de vice-président de l'APF.
Alain Rochon a déclaré s'inscrire dans la continuité de l'action menée par l'APF et notamment dans la mise en œuvre de son projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive », dont il a été co-rédacteur.
L'APF tient à exprimer toute sa reconnaissance à Jean-Marie Barbier pour son engagement et son militantisme durant ses 6 années de présidence, qui ont permis la concrétisation de nombreux projets.

Marié et père de 2 enfants, Alain Rochon est diplômé de Sciences Po Paris, licencié en sciences économiques et ancien élève de l'ENA (promotion Rabelais - 1973).
Il a réalisé l'ensemble de sa carrière professionnelle au sein du Ministère des Finances, aux postes de : administrateur civil puis chef de bureau à la Direction du Budget ; directeur régional du commerce extérieur (en Franche Comté) ; conseiller commercial en Belgique puis en Italie ; directeur général de l'ACTIM (Agence pour la Coopération Technique, Industrielle et Économique) ; médiateur des PME à l'export ; Contrôleur d'État de l'ONIC (Office National Interprofessionnel des Céréales), puis de RFF (Réseau Ferré de France) et enfin de France Télévisions.

En situation de handicap moteur depuis 1997, Alain Rochon est adhérent à l'APF depuis 1998. Élu au Conseil d'administration en 2002, il devient vice-président en 2005. Il a été président du Comité de pilotage du Congrès de Bordeaux en 2011 et co-rédacteur, à ce titre, du projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive ».

Parmi ses nombreuses représentations, on peut citer : rapporteur du groupe « Institutions » lors de l'élaboration de la loi handicap de 2005 ; animateur de 2010 à 2012 de la Commission « accessibilité » (tous types de handicaps) du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et co-rédacteur, sur ce sujet, du rapport préparatoire à la deuxième Conférence Nationale du Handicap (juin 2011) ; administrateur et trésorier du Collectif Inter-associatif sur la santé (CISS); membre de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle ; administrateur Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique du (FIPHFP) de 2006 à septembre 2012 et membre de la Commission de l'hébergement touristique marchand.

17, bd Auguste-Blanqui – 75013 Paris
Tél : 01 40 78 69 00 – Fax : 01 45 89 40 57 – www.apf.asso.fr

L'APF tient à remercier chaleureusement Jean-Marie Barbier pour son implication, son militantisme et sa proximité avec les acteurs de l'association pendant ses 6 années de présidence. De nombreux combats ont ainsi été menés et notamment :
- la manifestation « Ni pauvre ni soumis » qui a réuni 100 associations et 35 000 personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante dans les rues de Paris le 29 mars 2008 et qui a permis l'augmentation de l'AAH de 25% en 5 ans ;
- l'édition du plaidoyer de l'association « Construire une société ouverte à tous ! »
- l'adoption du projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive » ;
- la concrétisation des processus de démocratie interne dans toutes les strates de l'association.

Contact presse :
Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37